



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N° 202

09/10/2025

L'Agenda va bientôt changer de peau : Nouveau logiciel de diffusion.

Pour lire l'Agenda, cliquez [ici](#)

[N'oubliez pas d'ajouter l'adresse d'envoi de l'Agenda dans vos contacts pour éviter que la newsletter passe en Spam !](#)

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Budget 2026 : des réflexions, des menaces et des acquis**

Pour certains d'entre vous, vous êtes en pleine préparation de vos BP 2026. Certaines données sont connues +3 points de la CNRACL pour les ESSMS publics, participation à la mutuelle... D'autres restent inconnues : évolution de la valeur du point des conventions collectives, évolutions de certaines taxes liées aux salaires (aucune vision sans gouvernement et politique annoncée). Enfin, des données comme l'évolution du SMIC qui sont acquises à partir du 1^{er} janvier 2026 (ou avant si un gouvernement le décide), qui aura un impact sur vos BP 2026 d'au moins l'inflation.

Du côté des menaces : Affirmant ne plus s'y retrouver financièrement, certaines pharmacies menacent de stopper ou de désormais facturer aux établissements sans PUI la préparation des doses de médicaments à administrer aux résidents.

A suivre

ACTUALITES OUTILS et IDEES NOUVELLES

- **MOOC : ARS Pays de Loire**

Dans les EHPAD, l'aide à la prise des médicaments constitue une modalité d'accompagnement de la personne dans les actes de la vie courante. L'aide à la prise des médicaments est une pratique qui nécessite d'être encadrée afin de garantir la sécurité de la prise en charge thérapeutique des résidents. Les acteurs de

l'aide à la prise des médicaments doivent donc être sensibilisés et formés au circuit du médicament et aux enjeux de sécurisation de la prise de médicaments. Découvrez notre MOOC dédié à l'aide à la prise des médicaments en EHPAD : outil de sensibilisation interactif en ligne pour professionnels non infirmiers (AS, AES, ASH...), avec modules théoriques et mises en pratique supervisées. Sécuriser le circuit du médicament et améliorer la qualité des soins sont au cœur du dispositif.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Publication des rapports d'évaluation externe**

Comme prévu, pour « renforcer la transparence », la HAS publie ce 16 septembre, sur son service d'information en ligne [Qualiscope](#), les résultats de plus de 12 000 évaluations d'ESSMS, réalisées entre 2023 et le 15 juin 2025. Pour chaque structure, Qualiscope présente un niveau global de qualité attribué selon une échelle de A à D. « Calculée sur la base des cotations apposées par des évaluateurs indépendants, elle reflète la qualité des prestations fournies au moment de la visite sur site », précise la HAS. Nous trouvons également les résultats détaillés avec des scores (sur une échelle de 1 à 4) par chapitre et par thématique ainsi qu'un rapport synthétique de l'évaluation. Une affiche avec les principaux résultats est à télécharger et à accrocher dans la structure. Les évaluations réalisées après le 15 juin 2025 « seront dorénavant publiées au fur et à mesure, dans les 3 mois qui suivent la remise du rapport final d'évaluation.

- **Événements indésirables graves (EIG) : les risques liés au personnel non permanent**

Une [étude](#) de la HAS a analysé plus de 500 événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) survenus en présence de personnel non permanent. « *Leur intervention, explique la HAS, peut engendrer des risques liés à leur méconnaissance des habitudes, du matériel et des procédures du service ou de l'établissement. Elle peut également compliquer le travail en équipe, pourtant crucial pour garantir la sécurité des patients.* ». La HAS a retenu 512 EIGS, qui proviennent pour 2/3 des hôpitaux et pour le 1/3 restant d'ESSMS (dont 80 % d'Ehpad).

L'étude de la HAS analyse le moment où se sont produits ces événements indésirables. Deux tiers d'entre eux ont eu lieu en période de vulnérabilité, à un moment où la vigilance est plus faible ou les professionnels sont moins nombreux. Ainsi, **44 % des EIGS ont eu lieu le week-end** et **37 % pendant la nuit**. On note également que 13 % de ces événements se sont produits lors des périodes de changement d'équipe.

Ces EIGS ont souvent des conséquences graves pour les patients : un décès dans 40% des cas ou un pronostic vital engagé dans la même proportion. Parallèlement, ces situations dramatiques ont souvent des conséquences sur les professionnels concernés. Dans 60 % des cas, le décès du patient a un impact psychologique sur les personnels qui sont, selon l'expression de la HAS, les « *secondes victimes* » de l'EIGS. Parmi le personnel non-permanent, les infirmiers sont en première ligne des EIGS, présents dans 44 % des situations problématiques, suivis par les médecins (29 %) puis les aides-soignants faisant fonction (19 %). Une bonne majorité des personnels impliqués ont le statut d'intérimaires. Quelles ont été les causes à l'origine de l'EIGS ? Les erreurs médicamenteuses sont citées dans 1/3 des cas. Arrivent également fréquemment les erreurs liées à l'organisation de la prise en charge (28 %), puis les erreurs liées au matériel (13 %)... D'autres EIGS, plus rares, concernent des erreurs liées à l'acte de soin et la transmission de l'information.

Quatre items sont cités, revenant au moins sept fois sur dix. Arrivent d'abord les motifs liés au professionnel non permanent, souvent mal formé et/ou devant assumer une charge de travail trop élevée. L'état de santé du patient, souvent complexe, est également très souvent cité, mais aussi les défaillances dans les protocoles, notamment pour la préparation des médicaments. Enfin, les problèmes de communication dans les équipes et les mauvaises transmissions sont évoqués.

Dans huit cas sur dix, les déclarants estiment que les EIGS auraient pu être « *probablement évités* », d'autant que ces événements se sont soldés, une fois sur trois, par un décès.

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Baluchonnage en ehpad : une réflexion ?**

L'association Baluchon France accompagne les ESSMS pour personnes âgées ou handicapées souhaitant mettre en place ce dispositif de répit de longue durée des proches aidants avec un intervenant unique (le « baluchonnage »). Elle impose des exigences renforcées par rapport à celles du cahier des charges national, fixé par le décret (en particulier concernant la préparation de la prestation, l'accompagnement du professionnel, etc.).

[Pour plus de renseignements](#)

ACTUALITES DU CABINET

- **Bibliothèque**

Depuis plus d'un an maintenant, nous avons mis à votre disposition une bibliothèque règlementaire qui reprend les principaux textes avec la même ossature que la newsletter : « finance-budget ; qualité-gestion des risques ;...

N'hésitez pas à y aller : [bibliothèque](#)

- **En déploiement et sur demande : Vous souhaitez être accompagné**

- Pour réaliser votre EPRD ou ERRD
- Pour réaliser un audit financier ou mener une réflexion stratégique financière
- Pour réaliser votre PPI
- Pour vous préparer à votre évaluation
- Pour former des équipes en interne sur les thématiques financières, budgétaires, qualité...

Renseignements au 06 78 20 53 02 ou à cyril@cyrildechegne.fr

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Et si nous passions aux 12 heures, une réflexion à ne pas oublier ?**

L'organisation du travail en 12 heures est moins répandue en Ehpad qu'à l'hôpital, en particulier pour les aides-soignantes. Retours d'expérience de deux directions de centres hospitaliers, qui y voient de réels avantages, sans pour autant évacuer les points de vigilance.

"Les aides-soignantes sont passées d'un travail à la tâche à une organisation où elles sont maîtresses de leur temps", a résumé Nathalie Bouattoura, directrice adjointe du CH de Brocéliande à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine), en charge des ressources humaines et de la qualité. Comme pour beaucoup d'autres, le CH a connu des difficultés de recrutement très fortes, avec des offres d'emploi sans réponse. "Désormais, quand j'en publie une, je reçois au moins 4 ou 5 candidatures", a illustré Nathalie Bouattoura. "Ces candidats manifestent une préférence pour les services organisés en 12 heures, et refusent ceux en 7h30."

Pourtant, lors de sa prise de poste dans le CH il y a un an, un mois avant le début de l'expérimentation en Ehpad, elle n'y croyait pas vraiment. Le succès du test opéré par deux unités volontaires lui a donné tort. "C'est un succès à tous les niveaux: 96% des agents veulent conserver cette organisation", a-t-elle admis.

Même si aujourd'hui, elle suspecte tout de même "une euphorie des débuts", qui pourrait "masquer les difficultés".

"Chez nous, l'euphorie n'est jamais retombée", lui a répondu Marie-Cécile Darmois, directrice du CH de Crépy-en-Valois (Oise). Auparavant, les rythmes en 7 heures et 12 heures cohabitaient. En 2023, les soignants de tous les secteurs, ainsi que le personnel hôtelier, ont adopté le roulement de 12 heures (comptées 11h30).

Pour les deux directrices, les indicateurs RH sont au vert : moins d'absentéisme ; stabilité des équipes et le recul du recours à l'intérim. Une comparaison des besoins en ETP réalisée par Marie-Cécile Darmois a fini de susciter l'intérêt de l'auditoire. Pour couvrir une journée (24 heures), 2 agents en 12 heures suffisent, alors qu'il faut "trois à quatre agents en 7 heures, en tenant compte des transmissions et chevauchements". Soit une "économie théorique" de 63.000 euros par an, sur la base du coût annuel d'un ETP estimé à 45.000 euros. Si les équipes plébiscitent cette organisation, c'est en partie parce qu'elle leur permet un meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle. Même si le nombre global d'heures travaillées est identique en 12 heures et en 7h30, le nombre de jours de présence dans l'établissement, plus bas dans la première hypothèse, fait la différence. La réduction du nombre de trajets depuis le domicile est aussi appréciée (un travail effectif de 7 jours par quatorzaine). Mais surtout, les soignantes ont évacué une part du stress de leur travail. "Grâce à la continuité des soins, c'est moins la course".

Pour mettre en place ce modèle de roulement, Nathalie Bouattoura a invité à la "co-construction" avec l'équipe. Mais attention, elles préviennent **"Trois jours en 12 heures, c'est du sport"**. En effet, le dispositif n'est pas exempt de risques. "Elle a relevé des erreurs professionnelles plus fréquentes "au bout de 9 heures de travail": en fin de poste, il y a moins de vigilance. "Il faut être très à l'écoute des professionnels, qui peuvent être fatigués physiquement et psychologiquement." Des aménagements peuvent être nécessaires, et des contre-indications médicales existent. La gestion des temps partiels thérapeutiques devient par ailleurs un vrai casse-tête. "Aujourd'hui, il est également plus difficile de faire venir les salariées en dehors de leurs jours de travail, pour des projets ou des réunions... Le rapport au travail a de toute façon changé", a décrit Marie-Cécile Darmois.

Source : Gerontonews

ACTUALITES USAGERS ET AMELIORATION PRISE EN CHARGE

- **[Appel à candidature de la HAS en vue de la constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration du 2nd volet de la RBPP « Vie intime, affective et sexuelle dans le cadre de l'accompagnement en ESSMS »](#)**

Les profils recherchés sont des :

- **Professionnels exerçant à domicile et en établissement :**
 - Travailleurs sociaux (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, assistant de service social, AES, animateur, coordinateur de parcours...) et cadres intermédiaires et de direction
 - Conseillers conjugaux et familiaux
 - Ergothérapeutes, psychomotriciens
 - Psychologues
 - Sexologues, conseillers en santé sexuelle
 - Médecins coordonnateurs, gériatres
 - Infirmiers, aides-soignants
 - Et tout autre professionnel intervenant dans le domaine social et médico-social, et dans le domaine médical et paramédical.
- **Experts dans le domaine de la vie intime, affective et sexuelle (formateurs en ESSMS auprès des professionnels et des personnes concernées, référents VIAS, etc.)**

- **Personnes accompagnées en ESSMS**
- **Entourage proche des personnes accompagnées** (conjoint, parents, famille, amis, etc.)

AGENDA NATIONAL

- **Transformez votre organisation avec des solutions d'IA qui font leurs preuves : le 14/10/2025 à Beffroi de Montrouge**

Le 14 octobre, Perf.IA vous plonge au cœur de cas concrets, de retours d'expérience inspirants et de solutions testées sur le terrain. Une journée, 12 ateliers thématiques, des échanges inspirants et des rencontres avec les acteurs de l'IA en santé.

[Inscription](#)

AGENDA OCCITANIE

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site et ce [lien](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter](#) le site).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter](#) le site).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site).

Informations au 04 68 52 22 22

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **15e congrès de la Société de gériatrie de Bordeaux et du Sud-Ouest les 09 et 10/10/2025**

Après une conférence inaugurale sur la gravité et la fréquence des infections chez la personne âgée, il sera évoqué les différents aspects de la pathologie infectieuse: antibiothérapie sous-cutanée, gestion des infections en Ehpad ou encore prélèvements microbiologiques à bon escient. Les ateliers seront consacrés à la gestion de la fausse route, à celle de l'épidémie et la place de l'antibiothérapie en fin de vie...

[Programme](#)

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

Evaluateur Externe (AFNOR)

Intervenant à TBS Toulouse (analyse financière et gestion de la performance)

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 -

info@cyrildechegne.fr

[Site internet](#)

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud-ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription » ou aller directement sur le [site internet](#)